



AVIS DE COMPÉTITION
Invitation Germaine-Poulin 2024

PRÉSENTÉ PAR
CPA St-Prosper

DU : 2024/02/15
AU : 2024/02/18

N° DE SANCTION : CACH-IC-23-124

Sanctionnée par Patinage Québec



DÉTAIL DE SANCTION – Compétition Inter-Clubs (IC)

L'hôte , CPA St-Prosper annonce la tenue de la compétition : Invitation Germaine-Poulin 2024

Dates : 2024/02/15 au 2024/02/18

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou une des sections suivantes:

- Chaudière Appalaches

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme Sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du Sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur Sport-études.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

Gestionnaire de compétition :	Johanne Boutet
# Téléphone : 418-928-2224	Courriel : johanne.boutet@gmail.com
Président(e) du comité organisateur :	Véronique Pomerleau
# Téléphone :	Courriel : verototo@globetrotter.net
Représentant(e) technique :	Parisse Parent
Spécialiste de données en chef :	Carole Bourbonnais
Spécialiste de données informatiques :	Sylvie Boutin

PATINAGE QUÉBEC

N° DE SANCTION : CACH-IC-23-124

NOM DE L'HÔTE :	CPA St-Prosper
SITE INTERNET :	www.acparcnca.com
COURRIEL :	johanne.boutet@gmail.com
TÉLÉPHONE :	418-928-2224

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Centre récréatif Desjardins
2275 25e Avenue
Saint-Prospier(QC) G0M 1Y0

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont :

Glacé 1 : 85 x 200 (Standard LNH)

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, la région Capitale-Nationale - Chaudière appalaches, CPA St-Prospier et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages et les blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Nombre limite :

Aucune demande spéciale de journées et d'heure de passage ne sera retenue

Aucun paiement global de club pour tous les participants

Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participants est insuffisant.

6. Inscription

Internet : Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : www.acparcnca.com

Date limite d'inscription : 2024/01/14 23:59

7. Mode(s) de paiement :

- Carte de Crédit ;

Aucun paiement après la date limite d'inscription ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Des frais administratifs de 4% et les frais de 1.5% + .30 SPLEX seront retenus si annulation avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription même pour cause de maladie ou blessure.

8. Frais d'inscription :

125 \$ par événement CPC ([Calcul des points cumulatifs](#)) en simple; (STAR 5 à Or et Pré-Juvenile à Senior) (Interprétation) (Adulte) (Olympiques Spéciaux Niveau 6) (Danses Solo) (démonstration 3 et 4);

80 \$ pour le 2^e programme en CPC (Prog. Court et Prog. Libre dans la même catégorie seulement);

115 \$ par événement Norme de performance avec classement (STAR 4 et Olympiques Spéciaux);

115 \$ par événement Norme de performance (STAR 1, STAR 2 et STAR 3) (Interprétation) (Olympiques Spéciaux Danse Introduction) (démonstration 1 et 2) (Relève);

9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation

- a) Le système de calcul de points cumulatifs « **CPC** » est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)
- b) **Le système de « Norme de Performance avec classement ».** (voir les annexes)
- c) Le système de « **Norme de performance** ». (Voir les annexes)

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir **deux (2) CD** lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions.

Scénario 1 : Veuillez prendre note qu'afin de recevoir **une accréditation sans frais** aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **valide**
 - **Et** toutes les dates complémentaires sur la carte doivent également être valides (ex : premiers soins, vérification judiciaire, etc.)

Scénario 2 : Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors **payer 15 \$ pour recevoir une accréditation** (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec valide, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides :
 - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour
- Vous avez une carte de Patinage Québec non valide :
 - Vous avez en main la preuve d'adhésion à Patinage Canada pour l'année en cours (les dates complémentaires doivent être valides)
 - Dans le cas où les dates complémentaires ne sont pas valides, vous devez avoir en main les preuves de mise à jour.
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
 - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
 - Certificat des premiers soins valide
 - Certificat de vérification judiciaire
 - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
 - Certificat « Code d'éthique »
 - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnés.

Scénario 3 : Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, vous **ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- **Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.**

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 \$ a été fait (preuves fournies).

Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

14. Frais d'admission

Admission générale gratuite

Les patineurs ou Les patineurs et leur Chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant) :

- Relève;
- STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;

16. Prix

a) Volet épreuve CPC

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

b) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

c) Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis

18. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur le site internet après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

Pour toutes les catégories de patinage STAR, Classez les patineurs par âge et divisez-les en groupes.

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

20. Vidéo

Disponible sur place. L'enregistrement vidéo de votre prestation est incluse au prix d'inscription. Vous recevrez, dans les jours suivant la compétition, un lien numérique de type wetransfer/studioPSO. L'enregistrement devra être

téléchargé dans les 30 jours (dans le cas contraire, des frais de remise en ligne s'appliqueront).

21. Photos

Disponible sur place

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les concurrents doivent respecter les [exigences en matière de tests](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LA CATÉGORIE RELÈVE

- Le système de Norme de Performance.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **RELÈVE**

Étape/Test : Aucune restriction

Âge : Filles : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

Garçons : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

Prog. Libre : Durée de 2 min (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en [matière de tests](#).

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « Junior et Senior » ou « Sans Limites à Novice » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2023-2024**) pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024**

Les patineurs peuvent s'inscrire dans deux catégories de la même discipline. À l'exception des catégories STAR 7 et STAR 9 qui peuvent être jumelées à une autre catégorie STAR.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**
Test : DOIVENT avoir réussi le STAR 8 (Junior Argent) complet de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : Durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)
- **STAR 10**
Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 (Junior Argent) complet de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
- **STAR 9**
Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

- **STAR 8**
 - Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
 - Âge : Aucune limite
 - Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 7**
 - Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
 - Âge : Aucune limite
 - Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec)

- **STAR 6**
 - Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
 - Âge : Aucune limite
 - Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 5**
 - Tests : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 8 (Junior Argent) .de style libre.
 - Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)
 - **moins de 10 ans**
 - Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - moins de 13 ans**
 - Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - 13 ans et plus**
 - Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

ANNEXE – PATINAGE STAR

✓ Filles

✓ Garçons

- **STAR 4**

Tests : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **moins de 10 ans**

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- moins de 13 ans**

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- 13 ans et plus**

Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- **STAR 3**

Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 2**

Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : Durée maximale de 2 min et 10 secondes.

ANNEXE – ARTISTIQUE

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en [matière de tests](#).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour les épreuves Artistique.

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

- **OR**

Test : Avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 7 (ou l'épreuve Or en Interprétation).
Âge : Aucune limite
Programme : Durée maximale de 2 min. 40 sec

- **STAR 9**

Test : Avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 5 (ou l'épreuve Argent en Interprétation).
Âge : Aucune limite
Programme : Durée maximale de 2 min. 10 sec.

- **STAR 7**

Test : Avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 4 habileté (ou l'épreuve Bronze en Interprétation).
Âge : Aucune limite
Programme : Durée maximale de 2 min. 10 sec.

- **STAR 5**

Test : Avoir réussi l'évaluation en STAR 4 habileté (ou l'épreuve Introduction en Interprétation).
Âge : Aucune limite
Programme : Durée maximale de 2 min. 10 sec.

ANNEXE – ADULTE

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Exigences pour les catégories

Les patineurs sont censés s'inscrire dans la ou les catégories appropriées, en fonction des exigences techniques de programmes. Il est entendu que les patineurs patineront conformément à leur capacité.

Les patineurs doivent être âgés de 18 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Bronze et Argent en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigences Techniques des programmes de patinage pour Adultes

SYSTÈME DE NOTATION

➤ Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage Adulte.

PATINEURS ADULTES EN [SIMPLE](#)

✓ Dames

✓ Messieurs

Moins de 35 ans : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

35 ans et plus : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- **MAÎTRE ÉLITE ADULTE**

Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/-10 sec.).

- **MAÎTRE ADULTE**

Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/-10 sec.).

- **OR ADULTE**

Prog. Libre : Durée de 2 min. 50 sec (+/-10 sec.).

- **ARGENT ADULTE**

Prog. Libre : Durée de 2 min. (+/-10 sec.).

- **BRONZE ADULTE**

Prog. Libre : Durée maximale de 1 min. 40 sec (+/-10 sec.).

- **OUVERT INTRODUCTION ADULTE**

Prog. Libre : Durée maximale de 1 min. 40 sec.